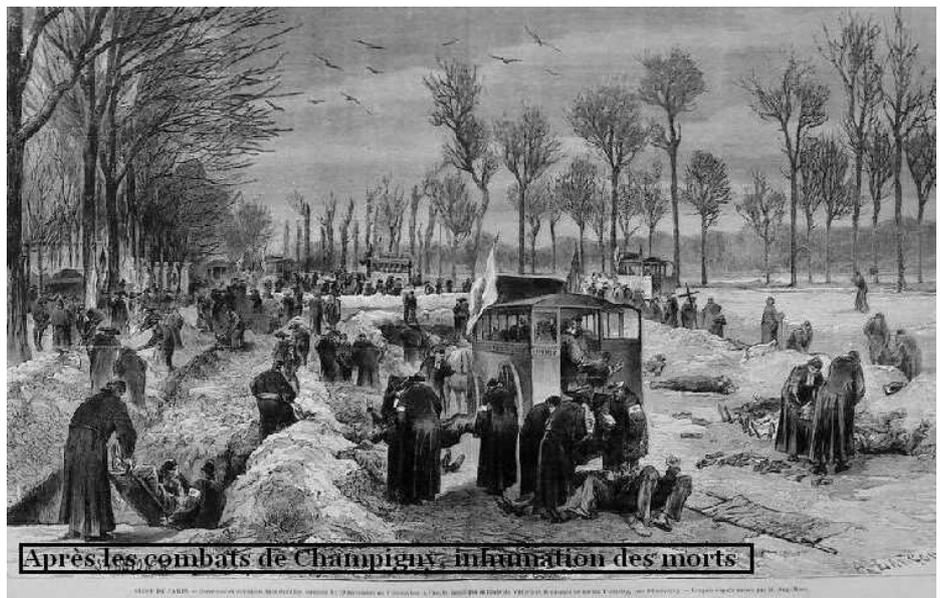


LA HAUTE-LOIRE DANS LE CONFLIT FRANCO-PRUSSIEN DE 1870



1 - LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

- Du 4 au 6 août 1870 : Début du siège de Strasbourg après les défaites de Wissembourg, Froeschwiller et Reischoffen et occupation par l'armée prussienne le 27 septembre 1870,
- Du 7 août au 27 octobre 1870 : Siège de Metz après les défaites de Forbach, Borny, Rezonville, Gravelotte et Saint-Privat, et occupation par l'armée prussienne le 27 octobre 1870
- Du 30 au 2 septembre 1870 : Capitulation de Sedan après les défaites de Beaumont et Bazeilles,
- 4 septembre 1870 : Fin de l'Empire, proclamation de la République,



- 18 septembre 1870 : Début du siège de Paris
- 10 et 11 octobre 1870 : Occupation d'Orléans par les troupes ennemies, libéré le 9 novembre suivant,
- 24 novembre 1870 : Juste de Latour Maubourg, sous lieutenant au 67e Régiment de Mobiles de la Haute Loire est tué dans les combats de Bellegarde (Loiret)
- 4 décembre 1870 : Reprise d'Orléans par l'armée prussienne,
- 28 janvier 1871 : Capitulation de Paris et signature de l'armistice,
- 10 mai 1871 : Traité de Francfort par lequel sont annexés :
 - En Alsace : les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à l'exception de l'arrondissement de Belfort ;
 - En Moselle : les arrondissements de Sarreguemines, Metz et 11 communes de l'arrondissement de Briey ;
 - En Meurthe : les arrondissements de Sarrebourg (moins 9 communes) et Château-Salins
 - Dans les Vosges : les cantons de Saales et Schirmeck.

La France perd ainsi 1 447 000 hectares, 1 694 communes et 1 597 000 habitants. Son potentiel minier et sidérurgique est réduit de 20% et la liaison par canaux entre le canal de l'Est et le canal du Rhône au Rhin passe sous contrôle allemand.

De plus, une indemnité de guerre de cinq milliards de francs or est à verser en trois ans. En gage de ce paiement, les Allemands obtiennent l'occupation d'une partie du territoire (6 départements du Nord et Belfort) jusqu'au paiement complet de cette somme.

Malgré 139 000 morts (au combat ou de maladie), 143 000 blessés et 320 000 malades, demeure en France le sentiment d'une revanche à prendre, animant plus que jamais le nationalisme, qui s'amplifiera jusqu'en 1914 .

2 - LA GARDE MOBILE DE LA HAUTE-LOIRE

Instituée par la loi du 1^e février 1868, la garde nationale mobile est « constituée à l'effet de concourir comme auxiliaire de l'armée active, à la défense des places fortes, des côtes et frontières de l'empire et au maintien de l'ordre dans l'intérieur », dont l'organisation se fait par département.

Elle concerne les hommes écartés du tirage au sort du contingent, ainsi que les exemptés et les remplacés. La durée du service est de cinq ans. La mise en application de la loi rencontre des difficultés notoires et se heurte à des problèmes de financement empêchant l'organisation et l'instruction des recrues. En 1869 les périodes d'exercices prévues n'ont lieu qu'à Paris.

La réactivation des gardes mobiles se fait dans la précipitation et de manière très improvisée.



La Garde Mobile de la Haute Loire est intégrée dans l' « Armée de La Loire » constituée le 13 octobre 1870. Elle est scindée en deux régiments :

- 11^e Régiment de mobiles (Haute Loire) placé dans la 1^e Division d'Infanterie, 20^e Corps, 1^e Brigade sous le

commandement du Colonel Bernard de Seigneurens,
- 67e Régiment de mobiles (Haute Loire) placée dans la 3e Division d'Infanterie, 16e corps, 2e
Brigade sous le commandement du général Bourdillon.

Gambetta, depuis Tours, décrète la création de camps d'instruction le 25 novembre 1870. Pour les soldats de la Haute Loire, un camp est créé à Clermont Ferrand sur le papier, alors que les unités altiligériennes reçoivent la mission de délivrer Paris et Metz dès le 5 décembre suivant.

En Haute Loire, certains maires s'opposent à la convocation des « gardes mobiles » tel le maire de Pébrac qui est révoqué par le Préfet.

Mal préparés, très inférieurs en nombre et très mal commandés, les Français sont sévèrement battus dans plusieurs batailles. Les combats sont extrêmement violents et d'une grande intensité. Après les combats perdus de Beaune la Rolande le 28 novembre 1870 dans lesquels a été impliqué le 67e Régiment de Haute Loire, on dénombre la mort de 3000 hommes tandis que 1600 sont faits prisonniers. Le 67e Régiment vit des moments difficiles en cette fin novembre 1870. Le 20e Corps dans lequel est affecté le régiment altiligérien n'est constitué, ni organisé. Il manque les effets indispensables pour la saison d'hiver. Le Général Crouzat écrit dans une de ses dépêches « Les trois bataillons de la Haute Loire, 67e mobiles de marche, n'ont pout tout vêtements que des pantalons et des blouses de toile complètement hors de service ; comment pourraient-ils, dans ces conditions, résister au bivouac du mois de décembre. »

Gambetta réorganise les armées le 5 décembre suivant :

- Le 11e Régiment de Mobiles est confié au Général Bourbaki sous l'appellation « Armée de l'Est » dont l'objectif est de reprendre Metz.
- Le 67e Régiment de Mobiles est confié au Général Chanzy sous l'appellation « 2e Armée de La Loire » dont l'objectif est de libérer Paris.

3 - LES PRÉFETS PENDANT LA GUERRE

3.1 - Le Comte Léo de Saint Poncy

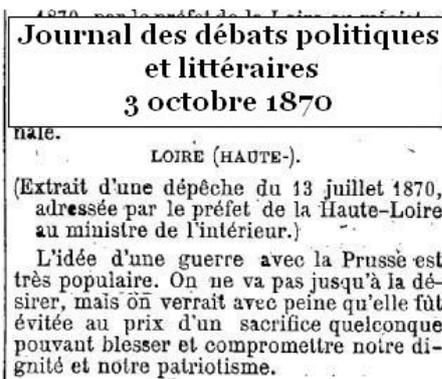
Alors que les préparatifs de la guerre sont en cours, le Préfet mis en place par Napoléon III , le comte Léo de Saint Poncy , honore les fonctions dans lesquelles il a été investi en février 1870.

Fonctionnaire bonapartiste bien en place, il tente à la suite de l'avènement de la III^e République, une subtile adhésion que l'on peut qualifier de la première catégorie .

Alors que la République est proclamée le 4 septembre 1870, de Saint Poncy télégraphie à Gambetta : *« Je viens de proclamer au Puy la République et le nouveau Gouvernement de la Défense nationale. La proclamation a été accueillie avec un sentiment unanime de satisfaction et de confiance. Les dispositions sont excellentes : partout éclate le patriotisme. Des ordres sont donnés pour afficher de suite cette proclamation dans toutes les communes du département. Des mesures sont prises pour assurer la maintien de l'ordre et obéissance au Gouvernement. Adhésion empressée du comandant de la mobile. Comte Léo de Saint Poncy »*

Impossible de trouver un ralliement plus prompt associé à un dévouement des plus zélés.

Le 5 septembre 1870, le Comte adresse un second télégramme dans lequel il donne l'assurance de



son investissement le plus total à l'égard du nouveau pouvoir en créant « un comité composé de huit hommes connus pour leurs opinions libérables et républicaines »

Il demande des instructions et des pouvoirs pour constituer les mairies. Cette mesure vise en particulier la destitution du maire du Puy, bonapartiste avéré. Pourtant ce maire a été désigné par de Saint Poncy avec l'accord de l'empereur, qu'importe !

Gambetta qui a d'autres chats à fouetter, l'envoie aux pelotes et l'invite à remettre les pouvoirs du maire au conseil municipal.

De Saint Poncy connaît bien les hommes en place. De concert avec le comité consultatif « républicain » qu'il a désigné, il propose d'adjoindre le dit comité consultatif au conseil municipal !

Les membres du conseil général sont aussi suspects aux yeux du Préfet, il sollicite des instructions « pour le fonctionnement du pouvoir départemental » et obtenir ainsi l'autorisation de révoquer et de remanier à sa guise l'institution.

Le nouveau pouvoir met un terme aux fonctions de Léo de Saint Poncy le 6 septembre 1870.

3.2 - Arthur Alexandre Behaghel

Fils d'un général de Brigade également ami du Maréchal de Saint Arnaud ministre de la Guerre de Napoléon III, Arthur Alexandre Behaghel est né le 2 décembre 1833 à Nancy.

L'homme connaît bien le département de la Haute-Loire ; de 1852 à 1856 il est journaliste au Puy, puis Chef de Cabinet du préfet du département de 1856 à 1859. Connue dans les milieux de la presse libérale, il travaille clandestinement pour le gouvernement.

A raison de 500 francs par mois, pour le compte du service du ministère de l'intérieur, il rédige discrètement des articles administratifs sur les principales questions traitées par le département ou par le préfet, relève et combat les articles de l'opposition écrits à ce sujet pour porter la polémique à Paris.

Ces articles sont ensuite publiés par le journal « Le Public » avec le dessein de propagande. Ce genre de correspondance présente un certain intérêt parce qu'on peut y glisser les appréciations et nouvelles qui conviennent. Diffusé dans la capitale, les articles sont ensuite repris par la presse provinciale et la presse étrangère friandes de telles informations.

Il est également ami de Guyot-Montpayroux député de la Haute-Loire, dont l'ambition fut un temps de devenir, dit-on, ministre de l'Empereur.

Le 6 septembre 1870, le décret de nomination d'Arthur Alexandre Behaghel à la tête de la préfecture de la Haute-Loire est publié, mais ne prendra jamais effet en raison de ses amitiés et de ses activités antérieures.

On a, en effet, commencé la publication des documents secrets de Napoléon III dans lesquels Arthur Alexandre Behaghel est plusieurs fois cité en qualité « d'écrivain officieux attachés à la direction du ministère de l'intérieur ».

La sanction tombe le 26 septembre 1870, il est destitué « comme indigne »

3.3 - Henri François Lefort

Henri François Lefort est né à Paris le 25 septembre 1828 dans le 1er Arrondissement de Paris.

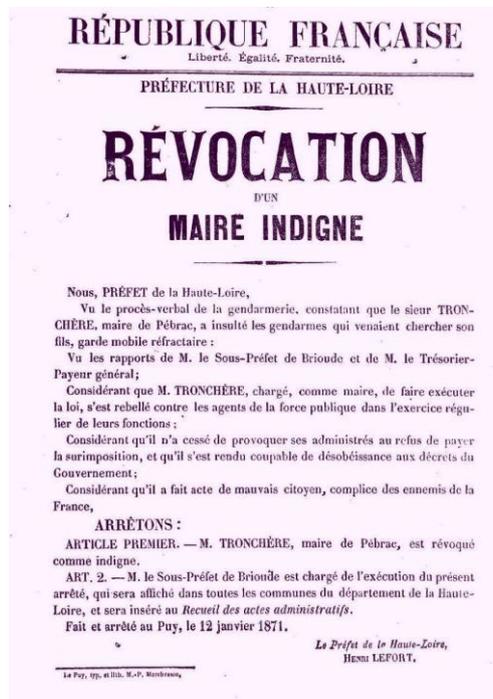
Dans un courrier datant du 25 février 1865 adressé à Engels , Karl Marx écrit « *Lefort est un homme de lettres, riche par-dessus le marché, donc un bourgeois, mais de la réputation de la plus pure* » et en France « *le véritable fondateur de notre société* ».

Nommé Préfet du département le 26 septembre 1870, il restera en poste jusqu'au 4 mars 1871.

C'est un fidèle du nouveau régime qui traite parfois directement avec Gambetta.

Dans les dépêches échangées entre les deux hommes , on observe qu'ils se connaissent bien et s'apprécient.

« BOURGES, 16 décembre 1870, — Ministre intérieur à M. Henri Lefort, préfet Haute-Loire. — Je crois devoir vous rappeler que la mobilisation ne comporte que les exemptions consacrées par la loi, et que toutes personnes qui prétendraient exciper de leur caractère politique ou du rôle qu'elles auraient joué ou joueraient actuellement dans les affaires publiques, pour de soustraire à l'application de la loi, doivent être spécialement appelées devant les conseils de révision, et réincorporées si le cas échéant afin d'éviter les réclamations fort légitimes que leur absence des rangs des mobilisés suscite déjà partout dans le département. Avisez donc et rendez-moi compte, »



« 31 décembre 1870, - A préfet - . Vous avez reçu comme tous vos collègues la circulaire relative aux mobilisés; vous n'y avez pas encore fait réponse, seriez-vous embarrassé? N'auriez vous rien fait ?

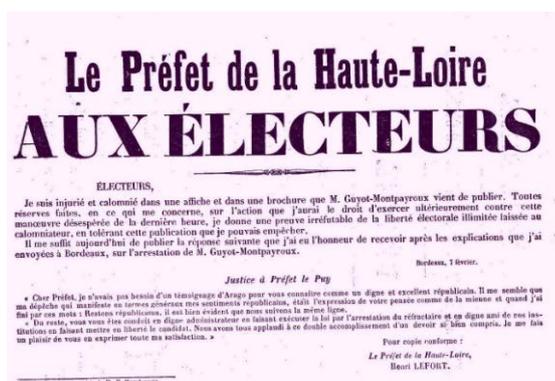
Il serait temps de vous y mettre; vous êtes en retard notablement sur tous vos collègues sous ce rapport. Quels obstacles avez-vous donc rencontrés? Si vous les aviez signalés, on vous aurait aidé à les vaincre; mais vous n'avez rien dit, rien fait ».

En réponse à cette dépêche, dont la fin avait été irrégulièrement transcrite. Henri Lefort se disculpe des reproches qui lui sont adressés par le ministre et offre sa démission : « *Quoique père de quatre enfants et sans fortune, je m'engagerai pour partir avec nos mobilisés.* »

Gambetta répond le 1er janvier 1871.

« 1er janvier 1871. – A préfet - Mon cher préfet, la dépêche d'hier n'est pas le fait d'une incroyable légèreté. Vous l'avez mal lue ou elle a été très irrégulièrement transcrite.

Je n'ai pas dit: « Vous n'avez rien fait » j'ai écrit : « N'auriez-vous rien fait? » Je ne me plaignais pas, je me montrais étonné ; votre dépêche de cette nuit m'a fait voir que vous avez beaucoup travaillé. Si j'avais eu des reproches fondés à vous faire, je vous les aurais adressés secrètement. J'ai dit que vous étiez en retard sur tous vos collègues, Je me vois contraint de vous le redire, et je le répète, non pas pour vous témoigner



mon mécontentement dont vous pourriez vous alarmer, mais pour vous presser, pour vous pousser. Allez vite, vite. Salut fraternel. Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi »

« 8 janvier 1871. - A préfet - Je vous ai rappelé a plusieurs reprises que la loi qui appelle les célibataires dans les rangs des mobilisés n'admet aucune autre exception que celle qui résulte d'infirmité dûment constatée, Il n'est pas possible que la loi et ses serviteurs tolèrent des immunités qui sont de vrais scandales publics, M. Guyot-Montpayroux, ex-député de la Haute-Loire, est appelé par la loi; je ne m'explique pas votre inertie, et, si ce n'était pas vous, je croirais a une coupable complaisance. Accusez-moi réception et informez-moi des mesures que vous aurez prises ».

Henri Lefort répond le 10 janvier que Guyot-Montpayroux *« montrait à tout le monde une permission signée de Freycinet, alors Ministre de la Guerre, lui accordant un congé jusqu'au 26 janvier »*, qu'en conséquence il allait *« donner des ordres très rigoureux pour l'arrestation de ce personnage, s'il ne répondait pas a l'appel »*.

Guyot-Montpayroux est arrêté à Brioude le 5 février 1871 lors d'une réunion de campagne électorale.

Il présente une lettre signée par de Freycinet qui renouvelle son congé jusqu'au 15 février, et sur ordre de Jules Simon, ministre de l'Instruction Publique sa mise en liberté est ordonnée.

C'est un règlement de compte entre les amis de Gambetta et ceux de Guyot-Montpayroux. L'incident provoque des échanges aigres doux, le Préfet Lefort se dit injurié et calomnié par une brochure de Guyot-Montpayroux qui publie un télégramme du ministre de la Justice approuvant l'action du Préfet :

« Vous vous êtes conduit en digne administrateur en faisant exécuter la loi par l'arrestation du réfractaire et en digne ami de nos institutions en faisant mettre en liberté le candidat»

Henri Lefort quitte ses fonctions début mars 1871, l'intérim est assuré par M. de Sinetty conseiller de préfecture de la Haute-Loire depuis le 15 novembre 1869 .

Le 23 mars suivant, de M. de Malartic, ancien secrétaire général de la Préfecture du Bas-Rhin , devient Préfet de la Haute-Loire.

4 - L'ÉQUIPEMENT DES GARDES MOBILES DE LA HAUTE-LOIRE

L'équipement de cette unité est de la responsabilité du préfet, dépourvu de grands moyens financiers, qui reçoit des instructions peu précises pour mettre sur pied une armée de volontaires dont la grande majorité est dépourvue de toute expérience militaire.

Alors que les hostilités ont débuté, les premières dépêches émanant du ministère de l'Intérieur tombent à la préfecture. Sachant que le département ne dispose que de trois bureaux télégraphiques dont celui du Puy et que le chemin de fer est seulement présent entre Le Puy et Lyon, la situation est complexe à gérer . L'absence de liaisons téléphoniques ou ferroviaires est un handicap qui va être alourdi par l'improvisation des autorités du pays.

Quelques extraits des dépêches reçues en préfecture, les démarches auprès des entreprises locales

- « 12 août 1870 à 10h45 du matin : « N'achetez pour mobile que blouses bleues ou grises et képi. La blouse ne coûtera pas plus de 5 à 6 francs et le képi 2 à 3 francs maximum »

- « 12 août 1870 à 6h35 du soir : Il faudrait autant que possible ne concentrer les mobiles au chef lieu que le jour où vous serez sûr de leur donner des blouses et képis. Quand ils seront rassemblés, vous les ferez manœuvrer le plus souvent possible pour établir la discipline ».
- « 12 août 1870 à 4h33 du soir : A moins d'impossibilité absolue, fournissez vous dans votre département de toutes les blouses et de tous les képis nécessaires à la Garde Nationale Mobile. Requérez pour leur confection tous les bras disponibles. Le prix de la blouse et du képi avec galons rouges ne paraît pas devoir dépasser six francs ou huit francs au plus ».
- « 13 août 1870 à 7h35 du matin : Outre la blouse et le képi, il faudra vous procurer un ceinturon, une cartouchière en très forte toile. Le prix des deux objets réunis peut être de 3 francs à 3francs 50 ».
- « 13 août 1870 à 8h50 du matin : La cartouchière devra être en cuir ou recouverte d'un morceau de cuir pour abriter contre pluie ou remplacé par une poche à la blouse pouvant contenir au moins soixante cartouches ».
- « 13 août 1870 à 12h04 du soir : La blouse en toile n'est un uniforme provisoire, on la mettra par-dessus le vêtement personnel du mobile ».
- « 14 août 1870 à 10h46 du soir : Ne commandez plus de blouses. Il serait possible que je puisse avoir des tuniques, n'en parlez pas car ce n'est qu'un projet ».
- Lettre du ministre de l'Intérieur au Préfet le 19 août 1870 : « Vous êtes autorisé à envoyer un homme de confiance à l'Intendance militaire de Marseille et vous rapportera lui-même, d'urgence, des fourreaux et des portes fourreaux de baïonnette en nombre suffisant pour les gardes mobiles de votre département. Il suffira que vous donniez un reçu signé de vous, au Sous –Intendant ».
- Note du ministre de l'Intérieur aux Préfets le 22 août 1870 : « ... j'ai donc décidé qu'on délivrerait à chaque mobile, outre les effets commandés, une vareuse en molleton noir, forme de blouse, avec un agrément en drap garance au collet et patte sur les épaules et d'un pantalon en drap gris de couleur foncé ... » .

Alors que les hostilités ont commencé depuis le 19 juillet 1870 et que la France subit de lourdes défaites, le 15 septembre suivant , le Capitaine d'habillement de la mobile lance le recours suivant : « ...appel est fait par le capitaine de la mobile à tous les cordonniers, bottiers, fabricants et marchands de chaussures. Ces industriels devront apporter des types de chaussures de fatigue dont ils peuvent disposer instantanément et traiter de suite de gré à gré ... ».

Six jours après l'appel aux cordonniers, le ministre de l'Intérieur adresse aux Préfets la directive suivante : « Les régiments et bataillons de la Garde Nationale Mobile vont, pour la plus part recevoir l'ordre de se concentrer sur divers points du territoire français ; il y a donc urgence extrême de presser l'habillement de ces troupes ... Si toutefois, il vous était impossible de mener cette tâche avant le départ, il y aurait lieu alors à leur livraison, de faire diriger les habillements commandés sur les points occupés par les hommes de votre Département. »

Les fournisseurs se sont lancés dans la fabrication des équipements et vont tout mettre en œuvre pour honorer dans les délais les commandes du Préfet. Mais dans quelles conditions ? Les chaussures sont de mauvaises qualité, on raconte que l'on peut enlever la semelle en grattant avec l'ongle. C'est ainsi que nos soldats se trouvent devant l'ennemi par un froid de -17° et 30 centimètres de neige ! Malgré l'appel du 15 septembre, il manque des chaussures, on confie la fabrication de brodequins napolitains aux cordonniers, bottiers du Puy et à ceux des cantons voisins, parmi eux :

- Chacornac Florentin de Goudet, 18 paires pour le 22 novembre,
- Colly Joseph de Chaspinhac, 20 paires pour le 10 décembre ,
- Chabrier au Puy, 300 paires de brodequins napolitains pour le 10 décembre,
- Robert Paul, rue des Farges au Puy, 12 paires pour le 15 décembre,
- Exbrayat Régis de Coubon, 34 paires pour le 15 décembre,
- Etc.....

Le 7 octobre 1870, le nouveau gouvernement transmet aux nouveaux préfets la dépêche suivante : « Mobiles de vos département ou en garnison chez vous sont-ils pourvus de havres- sacs (sacs à dos) ou bien de musettes ? Réponse urgente indispensable, envoyez quantité ». Le lendemain, on apprend que les mobiles du département sont pourvus de 4000 musettes ce qui satisfait l'autorité.

Le 29 octobre 1870, le ministre de l'Intérieur procède à la réquisition des havres-sacs . « Donnez des ordres à tous les maires pour requérir tous les havres – sac encore en état de servir que possèdent les anciens militaires rentrés dans leur foyer – est-il écrit – Envoyez ces havres-sacs de suite à l'Intendant militaire de Tours ». Au près des 260 maires, les services préfectoraux procèdent, opération lourde et longue, à la réquisition demandée.

Les opposants à Gambetta dénoncent la gabegie, dont Guyot - Montpayroux député de la Haute-Loire.

Pour contrôler la conformité des produits livrés, le Conseil d'Administration de la Garde Mobile s'est adjoint les services d'experts choisis en concert avec les fournisseurs et les litiges vont s'additionner :

- Le 19 décembre 1870 : 963 pantalons refusés pour défaut de confection,
- Le 29 décembre 1870 : 332 pantalons acceptés avec un rabais de 2 francs par pantalon,
- Le 9 janvier 1871 : 158 pantalons refusés pour infériorité de drap, 158 acceptés avec un rabais de 4 francs.

En décembre, le Préfet fait prendre livraison de gamelles en gare de Saint Georges d'Aurac en provenance des établissements Gorce-Valleix ferblantier à Clermont Ferrand.

Mais les hommes ont déjà quitté le département mal ou incomplètement équipés et l'hiver sur les champs de bataille est éprouvant. Le général Crouzat n'a-t-il pas lancé un cri d'alarme en novembre 1870 ? La nourriture, le pain manquent dans les rangs de l'armée et les hommes sont obligés de se nourrir chez l'habitant.

5 - ÉLANS DE SOLIDARITE, APPELS AUX CONTRIBUABLES ET PATRIOTISME

Les secours officiels

L'entrée des Prussiens en France provoque, comme en 1789, un puissant mouvement populaire. De nombreux volontaires veulent aller contrer l'ennemi. Mais l'union de toutes ces volontés individuelles ne suffit pas pour construire une véritable armée. Qui plus est, les états-majors sont déchirés entre officiers royalistes et républicains.

Dès le 17 août 1870, un comité départemental de fonds de secours aux familles de soldats, marins et gardes mobiles est créé. Dans un premier temps, le comité reçoit une avance préfectorale de 5000 francs.

Ce comité est composé de :

- M. Vinay, maire de la ville du Puy,
- M. Bertrand, président du tribunal civil,
- M. Calemard de La Fayette, membre du conseil général,
- Des conseillers généraux : MM. de Vinols, de Veyrac, Eynac, Paul,
- MM. Anglade de Colly et Chevalier-Balme membres du conseil d'arrondissement,

- M. Titazud, conseiller de préfecture,
- M. Le Sous-Intendant militaire,
- L'abbé Alirol, secrétaire de l'évêché,
- Le Comte de Causans,
- Le docteur Arnaud,
- M. Pélisse, membre du bureau de bienfaisance.

Aussi généreux soit-il, le comité a omis, dans sa bonne volonté d'organiser la distribution des secours sur l'ensemble du département.

Pour recevoir, le secours accordé, le bénéficiaire doit se présenter à la préfecture, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes aux habitants éloignés du chef lieu.

A Brioude, en septembre, les bénéficiaires se présentent à la sous – préfecture alors qu'elle ne dispose pas de fonds.

Au 19 septembre, le comité a été saisi de 62 demandes, 41 instruites pour lesquelles il a été versé 1 149,50 francs .

Mais ces secours de caractère d'urgence rencontrent des difficultés pour parvenir aux bénéficiaires sans un long et coûteux déplacement au Puy ou leur amputation des frais postaux.

Le Préfet sollicite l'administration des postes pour que les frais d'expédition des mandats postaux fassent l'objet d'une franchise. Cette demande est rejetée. Il faut attendre plusieurs semaines pour la question soit réglée.

Les initiatives spontanées

Dans son édition du 20 août 1870, l'Abeille Brivadoise lance un vibrant appel patriotique à la générosité de ses lecteurs.

Un comité local se crée, non seulement pour collecter des fonds, mais aussi pour mettre à disposition des blessés des lits et des moyens de soins.

Des lieux de souscription s'ouvrent ça et là : au siège du journal local, dans les municipalités petites ou grandes et selon leurs moyens.

La commune de Champagnac le Vieux offre une caisse de linge et 9 bouteilles de liqueur !. Tous les samedis, l'Abeille Brivadoise publie pour chaque commune la liste des généreux donateurs.

Les Auvergnats de Paris ne sont pas en reste. Ils lancent une souscription, à laquelle participent de nombreux altiligériens, pour l'achat de deux canons.

Baptisées « L'Auvergne » et « Le Vercingétorix », les deux pièces d'artillerie sont remises à la Défense Nationale le 24 décembre 1870.

Préfet et autorités battent le rappel des contribuables

Le 19 novembre 1870, le Préfet de la Haute-Loire prend un arrêté « concernant l'impôt mis à la charge des communes pour l'habillement, l'équipement et la solde des gardes nationaux mobilisés ».

Les autorités considèrent que les frais engagés incombent aux communes et qu'elles sont tenues de s'en acquitter par voie de contribution, à défaut d'emprunts ou par prélèvements sur leurs ressources disponibles.

Le 2 janvier 1871, le Gouvernement de la défense nationale lance une proclamation dans laquelle

les contribuables sont invités à acquitter leurs impôts de l'année par anticipation. Sous la signature de Gambetta, on lit « En ce moment, aider le trésor, c'est faire acte de bon citoyen. Le gouvernement qui voit et qui admire vos efforts de chaque jour, sait qu'il peut compter sur le concours qu'il demande à votre patriotisme. »

Une fois l'armistice signé

Les instituteurs de l'arrondissement de Brioude organisent, en faveur des victimes des départements envahis, une collecte de granges fourragères, de céréales et de pommes de terre. Une souscription complète les dons en nature.

Trente trois communes répondent à cet appel ; d'Agnat à Félines en passant par Auteyrac, Saint Géron etc..... Le montant de la collecte s'élève à 1 014,25 francs.

Dans l'Abeille Brivadoise du 18 mars 1871 on lit : « le zèle que les instituteurs ont porté à la quête qu'ils viennent de terminer si heureusement prouve non seulement qu'ils sont les amis de leur pays, mais aussi les amis de l'agriculture. »

6 - LA RÉQUISITION DES CHEVAUX

En 1870, les moyens de transport locaux sont limités à la seule traction animale et chacun s'efforce tant pour les travaux des champs que pour exercer son activité professionnelle de disposer d'au moins une bête. Le parc de chevaux dont dispose le département est conséquent.

Pour faire face au transport des pièces de batteries dédiées à la Garde Mobile, le Préfet organise la réquisition d'une bonne centaine de chevaux. Un jury est constitué et à l'intérieur des cantons proches du Puy, on va répondre aux obligations préfectorales.

Les conditions de réquisition sont très simples. Lorsqu'un cheval est réquisitionné, le jury fixe le prix de la bête dont un tiers est payé en liquide au propriétaire et les deux tiers en obligations départementales. Un document établi entre les deux parties mentionne le prix d'achat total, la taille, la robe, l'âge et le sexe de l'animal.

Le harnachement des bêtes incombe au département. Les établissements Régis Pestre du Puy, spécialistes en sellerie et bourrellerie vont livrer à l'autorité préfectorale entre autres 140 bretelles de mousqueton, 140 gibernes (boîtes à cartouche) avec banderole (courroie de portage).

Le commerçant présente la facture au Préfet le 23 janvier 1871 pour un montant de 776,85 francs.

Alors que la guerre est terminée, les autorités procèdent à la démobilisation des bêtes de trait. Compte tenu des finances de la France, il faut faire vite car l'administration tient à restituer les chevaux et récupérer promptement l'argent versé aux propriétaires.

Le 6 mars 1871, l'Etat Major de la 20e division informe le Préfet de la remise du troupeau requis à disposition des autorités départementales .

Le lendemain, le Préfet adresse un courrier à chaque propriétaire en l'invitant à se présenter les lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 à partir de 8 heures du matin. La remise du cheval est conditionnée par la remise en espèces du tiers payé lors de la réquisition.

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE

AVIS

Le public est prévenu que le samedi 18 mars courant, à deux heures de relevée, sur la place du Breuil, au Puy, il sera procédé, par le ministère de M. Boudoul, commissaire-priseur, à la vente aux enchères de chevaux provenant de l'artillerie mobilisée du département de la Haute-Loire.

La vente sera faite au comptant avec perception de 5 p% en sus du prix, et sans garantie des vices rédhibitoires, autres que la morve et le farcin.

Le Préfet de la Haute-Loire par intérim,

De SINÉTY

Le Puy, imprimerie Marchessou

Mais tous les propriétaires ne souhaitent pas récupérer leur bête et à l'issue des trois journées une quarantaine de chevaux n'ont pas été repris.

Le 15 mars, le Préfet prend un nouvel arrêté pour organiser la vente aux enchères des animaux restants. Une fois de plus, il faut faire encore vite, nourrir et entretenir pendant plusieurs jours un tel cheptel coûte de l'argent.

La vente aux enchères est fixée au samedi 18 août à deux heures de l'après midi. L'estimation du troupeau est faite à 20 752 francs, et puisqu'il faut se débarrasser des animaux, la vente ne rapporte que 15 240 francs. Pour équilibrer les comptes, on est obligé de prendre les sommes versées par les propriétaires les jours précédents.

Il ne reste plus qu'à dédommager les propriétaires de la quarantaine de chevaux.

Mais l'administration traîne et les familles dans le besoin, attendent vainement les subsides de la vente. Certaines sont dans un grand désarroi et les courriers des maires tombent à la Préfecture. Ainsi, le maire de Lantriac, Auguste Issartel, s'adresse au Préfet le 8 avril 1871, en ces termes : « .. le sieur B... , veuf, se trouve avec une nombreuse famille en bas âge dans la misère la plus extrême et sa plus absolue position et l'état où il se trouve est digne de pitié et de compassion, tous ses enfants sont entièrement déshabillés ils mendient leur pain . Le dit B... ne trouve plus à crédit, personne ne lui prête rien plus pour l'assister ... qu'on en finisse de lui payer (416,66 francs) le cheval qu'on lui a réquérés ... ».

Plus loin, on apprend que B... avait acheté le cheval 730 francs et qu'il a emprunté pour en régler le montant. Lors de la réquisition, l'administration n'avait évalué la bête qu'à 625 francs ! Différence que les créanciers ne veulent pas entendre.

7 - CRÉATION DE LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DÉCERNÉE AUX SURVIVANTS DES COMBATS

Le 19 décembre 1910, le Ministre de l'Intérieur s'adresse à chaque Préfet pour évaluer le nombre de vétérans actuellement vivants sur son territoire. Ce courrier est complété par les conditions d'attribution de la médaille.

- Tous les anciens combattants ont droit à « la médaille », mais l'insigne ne sera délivré gratuitement :
 - qu'à ceux qui se seront distingués sur le champ de bataille « par des actions justifiées par des pièces authentiques »,
 - qu'à ceux qui ont été blessés et dont la blessure figure dans les cinq premières de l'échelle de gravité,
 - au personnel réformé ou mis à la retraite pour cause de blessure.
- Les vétérans non compris dans les catégories précédentes recevront gratuitement le diplôme et devront se procurer, à leur frais, la médaille commémorative.

Les services préfectoraux vont se lancer dans le recensement des vétérans domiciliés en Haute-Loire. Courriers aux 260 communes, échanges sur des dossiers litigieux, avec toute la gamme de procédures que procure une si vaste opération.

La loi d'institution de la médaille commémorative est promulguée en novembre 1911 et le préfet invite les futurs récipiendaires à se procurer l'insigne auprès de l'Administration des Monnaies et Médailles au prix de 0,75 francs auquel on ajoute le prix de l'agrafe sans oublier les frais de port pour un total de 1,50 francs.

Le long processus administratif s'engage et les premières attributions « tombent » une à une à partir du 18 novembre 1911 et jusqu'au début de l'année 1914.

En juillet 1913, le Journal des débats politiques et littéraires nous apprend qu'au Puy, une

importante manifestation a eu lieu en présence du préfet au cours de laquelle près de 200 vétérans ont été décorés.

Les événements de la première guerre mondiale vont interrompre l'exécution de la tâche.

Après la fin du conflit, les dernières attributions arrivent en préfecture.

- Le 18 mars 1920 c'est le tour d'André Clergeat natif de Fontès (commune de Monlet) et de François Gaudron natif de TARRIER (commune de Retournac) de se voir attribuer la médaille commémorative.

- Le 15 avril suivant, c'est le tour de Noël Andraux, Pierre Crespet, Pierre Fillayre, Henri Girot, Pierre Lauby, Pierre Nigon, Jacques Portanier, tous de Sainte Florine, et de Baptiste Beynier du Puy.

Curieux paradoxe, les événements motifs de cette distinction ont eu lieu il y a près de 50 ans, la France a retrouvé l'Alsace et La Lorraine tandis que chaque commune du département s'apprêtent à ériger un monument aux morts pour honorer la mémoire de leurs poilus de 1914/1918 morts au combat !.

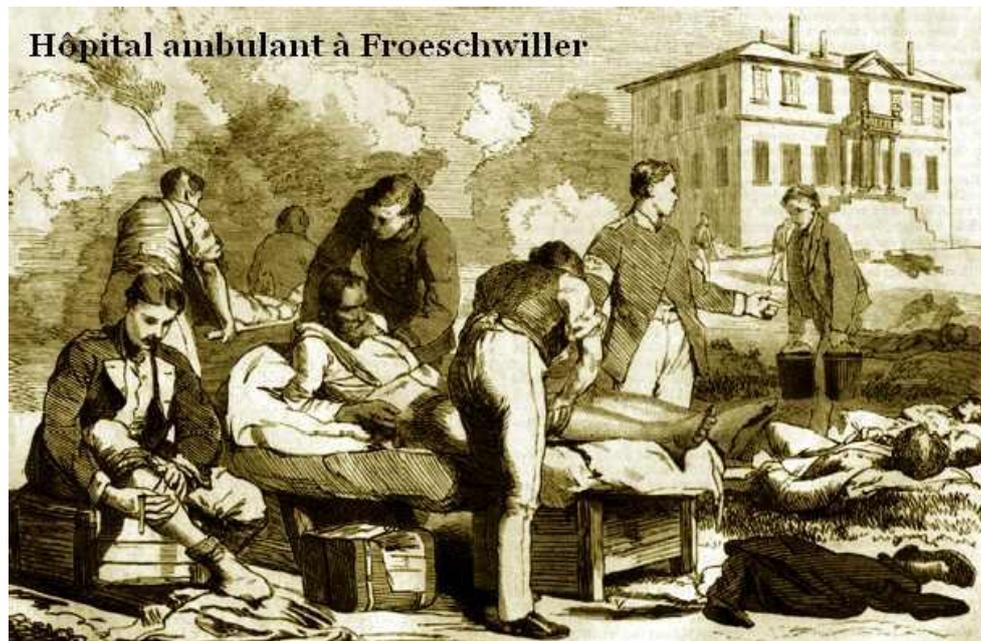


Remise de médailles aux vétérans de Retournac

8 – EN ANNEXE

- Les soldats altiligériens blessés au cours des combats
- Garde mobile de la Haute-Loire : les engagés volontaires de l'arrondissement de Brioude
- Les vétérans domiciliés au Puy en 1912
- Les propriétaires de chevaux requis pour la 1ere batterie d'artillerie de la Haute-Loire
- Antoine Léonce Guyot-Montpayroux, député de la Haute-Loire en 1870

Les blessés altiligériens pendant le conflit franco-prussien



- ACHARD Joseph, né à Saint-Vincent :
 - Soldat au 15e Régiment d'Artillerie,
 - Fracture ouverte du coude droit, suivie de l'ankylose complète du membre,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Villorceau (Loiret) les 8 et 9 décembre 1870.
- ACHARD Pierre-André né à Saint-Étienne-Lardeyrolle :
 - Soldat au 84e Régiment de Ligne,
 - Plaie compliquée à la cuisse droite, cicatrices profondes qui limitent l'extension de la jambe sur la cuisse,
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Gravelotte (Moselle) le 18 août 1870.
- ALIBERT Jean-Baptiste, né le 19 octobre 1848 à Saint-Jean-Lachalm :
 - Soldat au 9e Régiment de Chasseurs à pied,
 - Fracture de l'extrémité inférieure du radius gauche, réduction de flexion du poignet et des doigts.
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Saint-Privat (Moselle) le 18 août 1870.
- ARCHER Benoît, né à Beaulieu :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie contuse à la main gauche, avec rétraction des doigts
 - Blessure par coups de feu lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- AUDIARD Symphorien, né au Vernet :
 - Soldat au 20e Régiment de Ligne,
 - Plaie contuse à la main gauche, ablation du pouce et d'une partie de son métacarpien,

- Blessure par coups de feu lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1er septembre 1870.

- AURELLE Jacques, né à Polignac :
 - Soldat au 15e Régiment d'Artillerie,
 - Fracture de la jambe gauche, suivie de l' amputation du membre,
 - Blessure contractée par coups de feu à Villers-Bretonneux, (Somme) en novembre 1870.
- BARTHÉLÉMY Jean-Pierre, né à Coubon :
 - Soldat au 5e Régiment de Chasseurs à pied,
 - Fracture du fémur droit à l'extrémité supérieure entraînant un raccourcissement du membre,
 - Blessure par coups de feu lors des combats d'Orléans (Loiret) le 11 octobre 1870.
- BATHIE Jean, né à Montregard :
 - Caporal de la Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie musculaire contuse sur la jambe gauche, atrophie et paralysie de la jambe
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Fréville (Loiret) le 24 novembre 1870.
- BÉRANGER Jean-Pierre, né le 17 juin 1845 au Puy :
 - Soldat au 28e Régiment de Ligne,
 - Plaie contuse au sommet du crâne avec forte dépression, paralysie progressive des membres inférieurs.
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Saint-Privat (Moselle) le 18 août 1870.
- BERTHOIX Jean, né à Monistrol sur Loire :
 - Soldat au 50e Régiment de Ligne,
 - Plaie compliquée à la main droite, perte de l'annulaire, atrophie et extension permanente des doigts, semi-ankylose du poignet,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Wissembourg (Bas Rhin) le 4 août 1870.
- BERTIN Martial-François-Alexandre, né à Villeneuve-d'Allier :
 - Caporal au 97e Régiment de Ligne,
 - Plaie contuse à la jambe droite, cicatrice irrégulière et adhérente,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Saint-Privat (Moselle) le 18 août 1870.
- BESSE Jacques, né à Loudes :
 - Soldat au 16e Régiment de Ligne,
 - Perte du gros orteil gauche par congélation,
 - Blessure contractée à Montbéliard (Doubs) au cours de l'hiver 1870/1871.
- BEY Charles-Joseph :
 - Sergent de la Garde Mobile de la Haute Loire
 - Plaie contuse au pied gauche,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Belfort (Territoire de Belfort) le 6 décembre 1870.
- BLASI Jean-Clément, né à Saint-Just près Chomelix :
 - Soldat au 2e Régiment de Ligne,
 - Plaie contuse au coude droit et fracture ouverte de l'avant-bras, nombreuses fragmentations des os, plaie fistuleuse, ankylose du coude, paralysie de la main.
 - Blessures par coups de feu lors des combats de Beaumont (Loiret) le 7 décembre 1870.
- BOUCHE Antoine, né à Chassagnes :
 - Soldat au 42e Régiment de Ligne,
 - Fracture ouverte du fémur gauche, suivie de l'amputation de la jambe,

- Eclats d'obus reçus lors des combats de Chevilly (Val de Marne) en septembre 1870.
- BOUDON Baptiste, né le 11 décembre 1843 à Saint-Vidal :
 - Soldat au 14e Régiment de Ligne pas trouvé
 - Perte du doigt médium gauche,
 - Blessures par coups de feu lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1er septembre 1870.

- BOURETTE Pierre, né à Saint-Jeures :
 - Soldat au 42e régiment de Ligne,
 - Plaie compliquée au coude gauche, atrophie et paralysie de tout le membre
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) en novembre et début décembre 1870.
- BRÉDOIRE Baptiste, né à Séneujols :
 - Soldat au 42e Régiment de Ligne,
 - Fracture de la mâchoire inférieure, fracture des jambes et gauche , amputation de la jambe droite,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) en novembre et début décembre 1870.
- BROTTE Claude, né à Saint-Didier-la-Séauve :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie compliquée au coude gauche, ankylose dans la flexion,
 - Blessure par coups de feu lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- BRUAILLE Guillaume, né au Puy :
 - Soldat au 9e Régiment de Chasseurs à pied,
 - Cuisse traversée par un projectile, fracture du coude droit,
 - Blessures contractées par coups de feu lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) en novembre et début décembre 1870.
- CHADUC Jean, né le 3 juin 1845 à La Chapelle-Geneste :
 - Sergent au 42e Régiment de Ligne,
 - Fracture ouverte de la jambe gauche, fragmentation des os, cicatrice adhérente au tendon,
 - Blessures contractées par coups de feu lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) en novembre et début décembre 1870.
- CHALENÇON Gabriel, né à Beauzac :
 - Soldat au 42e Régiment de Ligne,
 - Plaie compliquée à la partie supérieure de la jambe droite,
 - Eclats d'obus reçus lors du 2e siège de Meudon-Bellevue (Hauts de Seine) le 31 janvier 1871.
- CHAREYRON Jean-Pierre, né à Saint-Voy :
 - Soldat au 15e Régiment d'Artillerie,
 - Contusions au genou droit, arthrite chronique,
 - Blessures contractées lors des combats de Rezonville (Moselle) le 16 août 1870.
- CHARROIN Jean-Pierre, né à Yssingaux :
 - Capitaine au 22e Régiment de Ligne,
 - Plaie compliquée à l'avant-bras gauche, ankylose du coude dans la demi-flexion avec extension permanente des doigts de la main,
 - Blessure contractée par coups de feu à Villers-Bretonneux, (Somme) en novembre 1870.
- CHOMETTE Jean-Pierre, né à Tiranges :
 - Soldat au 42e Régiment de Ligne
 - Fracture de l'humérus droit, suivie de l'amputation du bras,

- Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) en novembre et début décembre 1870.
- CLUZEL André, né à Saint-Pierre-Eynac :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie compliquée à la main droite, perte du pouce,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.

- CORNU Pierre, né à Saint-Pal-de-Mons :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Perte de deux doigts à la main droite, limite des mouvements des autres doigts.
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- DEBARD Jean-Antoine, né à Lantriac :
 - Soldat au 1er Régiment de Tirailleurs Algériens,
 - Fracture de l'avant-bras gauche, suivie de l'amputation partielle du bras,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- DELAIR Antoine, né à Saint-Etienne-sur-Blesle :
 - Soldat au 91e Régiment de Ligne.
 - Plaie pénétrante dans la poitrine avec lésion du poumon, fracture de l'omoplate,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Saint-Privat (Moselle) le 18 août 1870.
- DÉRAIL François-Augustin, né à Raucoules :
 - Soldat au 9e Régiment de Chasseurs à pied,
 - Plaie compliquée à la main gauche avec désarticulation du pouce et ankylose du poignet,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Gravelotte (Moselle) le 18 août 1870.
- DUBOIS Jean-Antoine, né à Sanssac-l'Eglise :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Perte des 2e et 3e phalanges de l'index de la main droite,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- DUPLAIN Jean-Marie, né à Beauzac:
 - Soldat au 58e Régiment de ligne,
 - Plaies contuses à l'épaule droite et à la cuisse gauche
 - Blessure contractée par coups de feu.
- ENJOLRAS Jean-Louis-Baptiste, né à Pradelles :
 - Soldat au 89e Régiment de Ligne,
 - Fracture du péroné droit, coup de feu, suivie d' infection lors de l'hospitalisation,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Paris (Seine) le 23 mai 1871.
- EVÈQUE Pierre-Urbain, né à Siaugues-Saint-Romain :
 - Soldat au 42e Régiment de Ligne,
 - Fracture ouverte de l'os malaire gauche, perte presque complète de la vision à gauche,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats d'Issy (Hauts de Seine) le 5 janvier 1871.
- FALCON André, né au Brignon :
 - Soldat au 50e Régiment de Ligne,
 - Fracture ouverte de l'avant-bras gauche, suivie de la désarticulation du coude,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1er septembre 1870.

- FAURE Auguste , né à Lavoûte-sur-Loire (Haute-Loire) :
 - Soldat au 15e Régiment d'Artillerie,
 - Plaie compliquée à l'avant-bras droit, partie antérieure,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Villorceau (Loiret) les 8 et 9 décembre 1870.
- FAURE Jean-Pierre, né à Saint-Julien-Chapteuil :
 - Soldat au 9e Régiment d'Artillerie,
 - Fracture de la main gauche, ankylose incomplète du poignet, déformation de la paume de la main et demi-flexion permanente de tous les doigts,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1er septembre 1870.
- FAYOLLE Jacques-Maurice, né à Vorey :
 - Soldat au 16e Régiment de Ligne,
 - Fracture ouverte du coude gauche,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats d'Arthenay (Loiret) de fin septembre et début octobre 1870.
- FAYOLLE Jean-Jacques :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie contuse à la main gauche, perte de l'usage de l'index,
 - Eclats d'obus lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- FAYOLLE Jean-Louis :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie contuse à la main droite, perte du pouce,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Beaune-la-Rolande (Loiret) en novembre 1870.
- FILLAIRE Jean-Hippolyte, né le 18 janvier 1849 à Jullianges :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Atrophie des muscles de l'épaule,
 - Congélation subie lors des combats d' d'Héricourt (Haute Saône) en janvier 1871.
- FLAURAUD Jean, né à Connangles :
 - Soldat au 42e Régiment de Ligne,
 - Fracture du fémur droit, congélation des pieds, raccourcissement considérable de la cuisse, perte de quatre orteils au pied droit, atrophie de deux orteils du pied gauche,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) le 30 novembre 1870.
- FRAPPAT François-Régis :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie grave au pied gauche,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Beaune-la-Rolande (Loiret) en novembre 1870.
- FRISON Jean-Baptiste, né à Lapte :
 - Soldat au 17e Régiment de Ligne,
 - Fracture du bras gauche avec ouverture de l'articulation de l'articulation du coude, main désarticulée,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1er septembre 1870.
- GAILHOT Pierre, né aux Estables :
 - Caporal au 47e Régiment de Ligne.
 - Fracture ouverte de l'humérus droit et du coude, suivie de l'amputation partielle du bras,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- GALLICE Emile-Henri-Gaëtan, né à Brioude :
 - Sergent de la Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie contuse à la jambe droite, nécrose du tibia, plaie fistuleuse,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Beaune-la-Rolande (Loiret) en novembre 1870.

- GARNIER Louis, né à Saint-Vincent :
 - Caporal au 3e Régiment de Zouaves,
 - Plaie à la face, cicatrices profondes à la région malaire, perte de la vision gauche, difformité du nez,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1er septembre 1870.
- GÉVODANT Jean-Baptiste, né à Cubelles :
 - Soldat au 29e régiment de Ligne,
 - Fracture du col chirurgical de l'humérus gauche, abcès multiples,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats du fort de Joux (Doubs).
- GIRARD Jean-Marie, né à Saint-Julien-d'Ance,
 - Soldat au 8e Régiment de Lanciers,
 - Désorganisation du globe oculaire droit,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1er septembre 1870.

- GRANHEON Etienne-Joseph, né à Cistrières ,
 - Soldat au 36e Régiment de Ligne,
 - Plaie à la hanche gauche, balle non extraite, plaie fistuleuse, claudication,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- ITIER Jules, né le 20 octobre 1840, Saint-Jean-Lachalm ,
 - Caporal au 35e Régiment de ligne,
 - Ebranlement cérébral, épilepsie,
 - Privations et fatigues accumulées lors du siège de Belfort (Territoire de Belfort) le 4 novembre 1870.
- JACQUET Jules-Alexandre, né au Puy ,
 - Sergent au 113e Régiment de Ligne,
 - Hémorragie cérébrale, hémiplégie gauche.
 - Conséquences des fatigues accumulées au cours des années 1870 - 1871.
- JOUBERT Antoine, né à Josat :
 - Garde Mobile de La Haute Loire
 - Fracture ouverte de l'humérus gauche, inertie du bras,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Beaune-la-Rolande (Loiret) en novembre 1870.
- JOUSSE Jean-Pierre, né à Roche-en-Régnier :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Fracture du pouce et de l'index de la main droite,
 - Blessure par coups de feu lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- LACHAU Prosper , né au Puy :
 - Soldat au 7e Régiment de Ligne,
 - Fracture ouverte de la jambe droite, suivie de l'amputation de la jambe
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Loigny (Eure et Loir) le 2 décembre 1870.
- LASSAGNE Baptiste, né à Allègre :
 - Soldat au 73e Régiment de Ligne,
 - Pied gauche emporté par un boulet, suivi de l'amputation de la jambe,
 - Blessure contractée lors des combats de Saint-Privat (Moselle) le 18 août 1870.
- LIMOUSIN Claude, né à Saint-Didier-la-Séauve :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Fracture du calcanéum du pied gauche,
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Fréville (Loiret) le 24 novembre 1870.

- LYONNET Jean-Louis, né à Riotord :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Fracture ouverte de la jambe droite, suivie de l'amputation de la jambe,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Montbéliard (Doubs) le 2 janvier 1871.
- MALLET Hippolyte-Alphonse Ernest, né à Yssingeaux :
 - Capitaine au Régiment de « chasseurs républicains de la Loire »
 - Plaie grave à la cuisse droite, rétraction musculaire laissant la jambe en demi-flexion permanente,
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Nogent sur Seine (Aube) le 25 octobre 1870.
- MALOSSE Louis, né à Saint-Pierre-Eynac :
 - Soldat au 33e Régiment de Ligne,
 - Fracture de la clavicule droite et de la branche ascendante du maxillaire gauche, consolidation vicieuse de ces deux fractures, infection purulente de l'oreille gauche,.
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Sedan (Ardenes) le 1er septembre 1870.
- MARCON Jacques, à Saint-Julien-Chapteuil :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie pénétrante de poitrine à droite, respiration difficile,
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Bellegarde (Loiret).
- MARCON Simon, né à Queyrières :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Fracture de la tête de l'humérus droit et de la clavicule, fragmentation des os, ankylose de l'articulation,
 - Blessure par coups de feu lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- MASSARD Mathieu, né à Monistrol sur Loire :
 - Soldat au 50e Régiment de Ligne,
 - Contusions à l'œil gauche, perte de la vision,
 - Eclat de bois ou de pierre reçu lors des combats de Wissembourg (Bas Rhin) le 4 août 1870.
- MAURANNE Jean né à Ally :
 - Soldat au 3e Régiment de Ligne,
 - Fracture des côtes à droite, luxation du coude gauche, cicatrices adhérentes à la poitrine,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- MAURANNE Pierre, né à Chastel :
 - Soldat au 2e Régiment de Ligne,
 - Plaie importante à la cuisse, érosion du fémur, rétractation musculaire,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Connéré (Sarthe) le 9 janvier 1871.
- MENUT Joseph, né à Rosières :
 - Soldat au 48e Régiment de Ligne,
 - Fracture du crâne avec enfoncement à la région frontale gauche , troubles notables des fonctions cérébrales,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Woeth (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- MERGOIL Félix, né à Vissac :
 - Soldat au 100e Régiment de Ligne,
 - Congestion cérébrale, paralysie du bras droit,
 - Insolation subie camp de Châlons sur Marne (Marne).
- MICHEL Jean-Vidal, né à Saugues :
 - Soldat au 101e Régiment de Ligne,
 - Plaie importante au bassin,

- Blessure contractée par coups de feu lors du siège de Paris (Seine) durant la période du 19 septembre 1870 au 10 mai 1871.
- MILHIT Marie-Pierre-Joseph, né au Puy :
 - Caporal au 50e Régiment de Ligne,
 - Plaie à la partie supérieure du bras gauche, atrophie du membre, cicatrice adhérente profonde,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Longeau (Haute Marne) le 16 décembre 1870.
- MATHUON Jean-Claude, né à Saint-Sigolène :
 - Soldat au 37e Régiment de Ligne.
 - Fracture du pouce gauche,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Morée Saint Hilaire (Loir et Cher) le 14 décembre 1870.

- NICOLAS Jean-Etienne, né à Saint-Pierre-Eynac :
 - Caporal de la Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie contuse au niveau de la malléole interne, pied gauche, cicatrices profondes et adhérentes, rétraction du pied.
 - Blessure par coups de feu lors des combats d'Héricourt (Haute Saône) le 14 janvier 1871.
- NICOLO Martin, né à Villeneuve-d'Allier :
 - Soldat au 41e Régiment de Ligne,
 - Plaie pénétrante de poitrine à gauche, plaies fistuleuses persistantes,
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Beaugency (Loiret) du 7 au 10 décembre 1870.
- NUELLES Victor :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Plaie contuse au genou gauche,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Beaune-la-Rolande (Loiret) en novembre 1870.
- OULION Joseph, né à Retournac :
 - Soldat au 97e Régiment de Ligne.
 - Arthrite du genou gauche avec tumeur du genou et atrophie du membre,
 - Blessure par chute survenue lors du siège de Metz (Moselle) du 20 août au 27 octobre 1870.
- PEGHAIRE Claude, né à Blassac :
 - Soldat au 7e Régiment de Ligne,
 - Plaie compliquée à la cuisse droite, paralysie de la jambe,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Borny (Moselle) le 14 août 1870.
- PÉLISSIER Jean-Pierre, né le 19 juin 1848, Saint-Vincent :
 - Soldat au 22e Régiment d'Artillerie,
 - Plaie musculaire suivie de la déformation de l'articulation du genou gauche, atrophie du membre, arthrite chronique,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) en novembre et début décembre 1870.
- PELLISSIER Pétrus-Isidore, né au Puy :
 - Soldat 3e Régiment de Zouaves.
 - Fracture ouverte de la jambe droite, suivie de l'amputation de la jambe,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- PHARISIER Jacques, né à Saint-Christophe-sur-Dolaizon :

- Soldat au 10e Régiment de Ligne,
 - Fracture du fémur droit, ankylose du genou.
 - Blessure contractée lors des combats de Saint-Privat (Moselle) le 18 août 1870.
- PIGNOL Augustin, né le 28 juillet 1850 à Jax (Haute-Loire) :
 - Soldat au 22e Régiment d'Artillerie,
 - Contusion au globe oculaire droit, déchirure de l'iris, perte de l'œil,
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Paris (Seine) le 25 mai 1871.
- PORTAL Augustin, né à, Siaugues-Saint-Romain :
 - Soldat au 42e Régiment de Ligne,
 - Fracture ouverte de l'humérus gauche, atrophie de l'épaule et du bras.
 - Eclats d'obus reçus lors des combats de Chevilly (Val de Marne) en septembre 1870.
- RABÉRIN Jean-André, né à Tiranges :
 - Soldat au 17e Régiment de Ligne,
 - Plaie pénétrante de poitrine, pleurésie chronique, respiration difficile,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Champigny sur Marne (Val de Marne) en novembre et début décembre 1870.

- RAMAIN Jacques, né à Saint Beauzire :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Fracture de la jambe gauche, suivie de l'amputation partielle de la jambe,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Beaune-la-Rolande (Loiret) en novembre 1870.
- RAMEL Jean-Claude, né à Tiranges :
 - Soldat au 2e Régiments de Cuirassiers,
 - Fracture de l'humérus gauche et plaie pénétrante du coude,
 - Blessures contractées par coups de lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- RANCHON Claude, né le 20 janvier 1846 à Araules :
 - Fracture ouverte de la hanche,
 - Blessure contractée par coups de lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- REY Jean, né à Beauzac ,
 - Soldat au 36e Régiment de Ligne :
 - Plaie pénétrante de l'épaule gauche, fracture de la tête de l'humérus,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- REY Jean-Pierre-René, né à Lapte :
 - Soldat au 85e Régiment de Ligne,
 - Fracture déchirée du métacarpien de la main gauche, perte de l'usage du pouce,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Ladonchamps (Moselle) début octobre 1870.
- ROCHE Henri-Joseph-Alexis, né au Chambon sur Lignon,
 - Sergent de Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Fracture de la jambe gauche, consolidation vicieuse,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Beaune-la-Rolande (Loiret) en novembre 1870.
- ROCHE Jean-Claude-Ernest, né au Puy (Haute-Loire) :
 - Soldat au 9e Régiment de Chasseurs à pied,
 - Plaies contuses à l'avant-bras et au talon gauches, difficultés de flexion des doigts, cicatrice adhérente à l'avant-bras, cicatrice rugueuse, calleuse et adhérente au talon,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Bretoncelles (Orne).

- ROCHER André, né le 12 août 1849, Aiguilhe (Haute-Loire), à reprendre accès registre impossible
 - Soldat au 15e Régiment d'Artillerie
 - Fracture ouverte du péroné gauche, déviation intérieure du pied,
 - Blessure contractée par coups de feu à Villers-Bretonneux, (Somme) en novembre 1870.
- RONDY Jean, né à Villeneuve-d'Allier :
 - Soldat au 96e Régiment de ligne,
 - Fracture de l'avant-bras droit avec résection de la partie moyenne du radius
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- ROUSSEAU Augustin-Théofrède, né au Monastier :
 - Soldat au 1er Régiment de Chasseurs à pied,
 - Fracture du rebord orbitaire supérieur gauche, désorganisation du globe oculaire,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- SABATIER Jean, né à Sainte-Sigolène :
 - Garde Mobile de la Haute Loire,
 - Fracture ouverte de l'humérus droit avec résection de la partie moyenne suivie d'absence de consolidation des fragments osseux,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Ladon (Loiret).
- SALICHON Gabriel, né à Saint Pal de Mons :
 - Soldat au 3e Tirailleurs Algériens,
 - Congélation, amputation de plusieurs orteils du pied droit et du pied gauche.
- SOULIER Louis, né à Charensac :
 - Soldat au 57e Régiment de Ligne,
 - Plaie importante à la tête, fracture de la mâchoire inférieure, nombreuses fragmentation des os, perte de dents,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Nuits Saint Georges (Cote d'Or) le 18 décembre 1870.
- SUCHAIL Jean-Pierre, né à, Araules :
 - Sergent au 73e Régiment de Ligne,
 - Lacération de là main gauche et désarticulation du poignet,
 - Blessure contractée lors des combats de Saint-Privat (Moselle) le 18 août 1870.
- TEYSSIER Jean-Antoine, né aux Etables :
 - Soldat au 60e Régiment de Ligne,
 - Plaie pénétrante et fracture du coude gauche, atrophie du membre,
 - Blessure contractée par coups de feu lors des combats de Sainte Barbe sous Metz (Moselle) le 31 août 1870.
- THOMAS Clément, né à Saint-Just près Chomelix :
 - Caporal au 4e Régiment de Chasseurs à pied ,
 - Congélation, perte de plusieurs phalanges pied droit et pied gauche,
 - Blessure contractée à Montbéliard (Doubs) au cours de l'hiver 1870/1871.
- VALETTE Jean-Pierre, né à Salettes :
 - Soldat au 12e Régiment d'Artillerie,
 - Plaie au coude gauche, cicatrice adhérente à la partie postérieure externe du coude, désarticulation de l'avant-bras,
 - Blessure contractée lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
- VÉDRINE Antoine, né à Cerzat ,
 - Tambour au 47e Régiment de Ligne,
 - Deux plaies contuses a la région tibio-tarsienne gauche, nombreux abcès, esquilles, arthrite, gonflement considérable de tissus, hypertrophie des os du tarse.
 - Blessures contractées par coups de feu lors des combats de Froeschwiller (Bas Rhin) le 6 août 1870.
 -

- VIGNAL Augustin, né à Saint-Préjet-d'Allier :
 - Soldat au 97^e Régiment de Ligne,
 - Plaie compliquée à la jambe droite, suivie de l'amputation du membre,
 - Blessure par coups de feu lors des combats de Gravelotte (Moselle) le 18 août 1870.
- VIZADE Paul, né à Langeac :
 - Soldat au 64^e Régiment de Ligne,
 - Fracture du métacarpe de la main droite, rétraction des quatre derniers doigts
 - Blessures contractées par coups de feu lors des combats de Sedan (Ardennes) le 1^{er} septembre 1870.

Les volontaires engagés de l'arrondissement de Brioude (1868-1871)

- Canton d'Auzon :
 - Bion André, né le 26 avril 1850, fils de Jean et de Sabatier Suzanne, cultivateur à Saint Hilaire,
 - Bion Pierre, né le 4 juin 1850, fils de Benoît et Girard Antoinette, cultivateur à Saint Hilaire,
 - Boire Laurent, né le 13 novembre 1850, fils de Pierre et de Faugère Anne, cultivateur à Azérat,
 - Bonnefoy Jean, né le 20 août 1850, fils de Jean et de Chabrilat Marguerite, mineur à Sainte Florine.
 - Gerlier Jérôme, né le 23 octobre 1850 à Langeac, fils de Louis et de Eymard Hélène, mineur à Frugères Les Mines,
 - Girardet Charles, né le 29 avril 1850 fils de Jacques et de Bard Jeanne , bourrelier à Lempdes. Créateur de l'épicerie « Au Planteur de Caiffa » à Arvant.
 - Passemard Antoine, né le 31 mars 1850, fils de Guillaume et Jacob Marie, cultivateur à Saint Hilaire,
 - Passemard Jean, né le 25 juin 1850, fils de Marc et Clémensac Jeanne, cultivateur à Chassignolles,
 - Roche Jean, né le 16 septembre 1850, fils de Pierre et de Boire Antoinette, cultivateur à Agnat,
 - Rochette Louis, né le 29 avril 1850, fils d'Antoine et de Poughon Rosalie, cultivateur à Azérat,
 - Rodon Antoine, né le 23 octobre 1850, fils de Vital et Sauvat Marie, cultivateur à Auzon,
 - Saugues François, né le 29 avril 1850, fils de François et de Gransaigne Jeanne, cultivateur à Champagnac Le Vieux,
- Canton de Blesle :
 - Cabane Jean né le 15 septembre 1850 ,fils de Jacques et de Anglade Magdeleine, cultivateur à Blesle,
 - Dumas Jean, né le 23 février 1850, fils de Léonard et de Martin Antoinette, cultivateur à Lorlanges.
 - Garde Robert Simon, né le 27 octobre 1850, fils de Jean et de Aymard Marie, cultivateur à Saint Etienne sur Blesle,

- Laurençon Antoine, né 9 décembre 1850 fils de Jean et de Flory Marguerite, cultivateur à Lublihac,
 - Merle Jean, né le 1er mars 1850, fils d'Antoine et de Faucon Marie, charpentier à Léotoing,
 - Rouchès Jean, né le 3 août 1850 , fils d'Etienne et de Gay Marie, cultivateur à Blesle,
 - Serre Jean, né le 3 juin 1850 , fils d'Antoine et de Bouchet Elisabeth, cultivateur à Blesle,
 - Varenne Jean, né le 4 septembre 1850, fils de Jean et de Varenne Louise, cultivateur à Léotoing,
 - Verrier Pierre, né le 27 décembre 1850, fils de Jean et de David Marie, domestique à Blesle.
- Canton de Brioude :
 - Allemand Antoine Paul, né le 12 février 1850, fils d'Antoine et de Sauvaire Marie, cultivateur à Javaugues,
 - Bonnet Louis, né le 20 avril 1850, fils de Jean et de Eymard Anne, cultivateur à Saint Just près Brioude,
 - Chassagnon Jean, né le 13 avril 1850, fils de Jean Sauvat, cultivateur à Saint Beauzire,
 - Chazelle Jean, né le 13 avril 1850, fils de Joseph et de Roux Antoinette, cultivateur à Brioude,
 - Courtet Joseph né le 26 mars 1850, fils de Jean et de Marthe Françoise, cultivateur à Javaugues,
 - Garnier Jean, né le 13 novembre 1849, fils de Joseph et de Bresson Jeanne, boulanger à Brioude,
 - Gérard Louis, né le 1er mars 1850, fils de Guillaume et de Bonnefoy Françoise, cultivateur à Saint Géron,
 - Gilbert Pierre, né le 19 janvier 1850, fils de Louis décédé et de Lagrange Antoinette, cultivateur à Fontannes,
 - Girard Louis, né le 2 février 1850, fils de Jean et de Bonnefoy Anne, fermier à Beaumont,
 - Héritier Mathieu, né le 10 mai 1850, fils de Mathieu et de Saugues Marie Anne, cultivateur à Chaniat,
 - Lamothe Jean Maurice, né le 6 août 1850, fils d'Antoine et Redon Jeanne, propriétaire à Brioude,
 - Laurençon Jean, né le 19 juillet 1850, fils de Pierre et de Rocher Marie, cultivateur à Saint Just près Brioude,
 - Margerit Jean, né le 31 août 1850, fils de Benoît et de Pastorel Antoinette, cultivateur à Lavaudieu,
 - Mouttet Jean, né le 8 août 1850, fils de Jean et de Quintin Jeanne, cultivateur à Brioude,
 - Pagès Pierre, né le 16 janvier 1850, fils de Pierre et de Porte Anne, cultivateur à Saint Laurent Chabreuges,
 - Pialoux Jacques, né le 14 juin 1850, fils de Pierre et de Chazal Louise, cultivateur à Bournoncle,
 - Souiller Jean, né le 16 novembre 1850 , fils de Jean et de Lafont Marie, cultivateur à Vieille-Brioude,
 - Thomas louis, né le 5 décembre 1850, fils d'Antoine et de Seniquette Marie, cultivateur à Vieille-Brioude,

- Canton de La Chaise-Dieu :
 - Auvergnon Jean Baptiste, né le 7 décembre 1850, fils de Baptiste et de Saby Marie Anne, cultivateur à Malvières,
 - Berthaud Ferréol, né le 14 juillet 1850, fils d'Antoine et de Béal Marie, cultivateur à La Chapelle Geneste,
 - Bonnet Félix, né le 10 septembre 1850, fils de Jean et de Grange Marie, mineur à La Chaise-Dieu,
 - Bruhat Antoine, né le 22 septembre 1850 à La Chaise-Dieu, fils de Jean et de Nassel Rosalie, cultivateur à Bonneval,
 - Floraud Pierre, né le 4 juin 1850, fils d'André et de Bruhat Marie Rosalie, terrassier à Cistrières,
 - Manet Jean François, né le 5 mars 1850, fils de Jean Pierre et de Royon Joséphine, tailleur d'habits à Saint Victor d'Arlanc,
 - Pezzin Jean Auguste, né le 11 mai 1850, fils de Pierre et de Lafarge Benoîte, cultivateur à La Chapelle Geneste,
 - Rouchon Pierre Philippe, né le 26 janvier 1850, fils de Jacques Philippe et de Martel Marguerite, cultivateur à La Chaise-Dieu,
 - Roux Claude, né le 26 septembre 1850, fils de Claude et de Roux Virginie, terrassier à Jullianges,
 - Salque Louis François Paul, né le 27 janvier 1850, fils de Louis François et de Bouche Rose, employé à La Chaise-Dieu,
 - Sauret André, né le 17 février 1850, fils de Jacques et de Monier Catherine, cultivateur à Laval,
 - Tixier Jean, né le 9 mai 1850 à Saint Germain L'Herm (Puy de Dôme), fils de Barthélémy et de Brugière Marie, cultivateur à Bonneval,
 - Vernet Léon Jean, né le 26 septembre 1850, fils de Benoît et de Belut Catherine, cultivateur à Cistrières,

- Canton de Langeac :
 - Berbigier Régis, né le 1er août 1850, fils de Joseph et de Mouchet Catherine, boulanger à Langeac,
 - Brun Pierre, né le 29 juin 1850, fils de Claude et de Beaune Jeanne, cultivateur à Langeac,
 - Charbeler Isidore Frédéric, né le 5 janvier 1850, fils de Joseph et de Coudeyre Marguerite, cultivateur à Langeac,
 - Coutarel Jules, né le 12 février 1850, fils de Pierre et Albaret Marie, cultivateur à Langeac,
 - De Brun Gabriel Alexandre, né le 12 décembre 1850, fils de Jean Joseph et de De Beye Laure Antoinette Gabrielle, étudiant à Langeac,
 - Delpeut Philippe, né le 4 avril 1850, fils de Jean et de Médard Marie, cultivateur à Langeac,
 - Martin Claude, né le 8 septembre 1850, fils de Félix et de Vissac Marguerite, cultivateur à Mazeyrat,
 - Pegon André, né le 10 juin 1850, fils de Pierre et de Roche Marie Amable, serrurier à Langeac,
 - Queyrichon Martin, né le 14 mai 1850, fils de Joseph et de Martin Catherine, maréchal-ferrant à Langeac,

- Canton de Lavoûte Chilhac :
 - Chambon Guillaume, né le 25 février 1850, fils de Guillaume et de Pirayre Marie, boulanger à Blassac,
 - Chevalier Etienne, né le 8 juin 1850, fils de Jean et de Boyer Marie, cultivateur à Villeneuve d'Allier,

- Dumas Jean, né le 14 janvier 1850, fils d'Augustin et de Borel Gabrielle, étudiant à Saint Privat du Dragon,
 - Dumazel Durand, né le 27 décembre 1850, fils de Mathieu et de Bruyère Marie, aubergiste à Villeneuve d'Allier,
 - Farges Jean Régis, né le 22 décembre 1850 à Chavagnac commune Saint Georges d'Aurac, fils de Jean et de Jongier Marie, cultivateur à Cerzat,
 - Ferrand Dominique, né le 22 août 1850, fils de Dominique et de Sauzade Laurence, cultivateur à Villeneuve d'Allier,
 - Gardissat Jean, né le 16 novembre 1850, fils de Jean et de Boudon Marie, cultivateur à Blassac,
 - Guitard Claude, né le 26 septembre 1850, fils de Pierre et de Paulhac Marie, cultivateur à Ally,
 - Jarlier Michel, né le 3 février 1850, fils de Jean et de Blanc Catherine, cultivateur à Saint Austremonie,
 - Masseboeuf Barthélémy, né le 10 février 1850, fils de Jean décédé et de Blanc Jeanne, cultivateur à Cerzat,
 - Olagnol André, né le 8 octobre 1850, fils d'André et de Delair Marie, cultivateur à Ally,
 - Olagnol Pierre, né le 24 décembre 1850, fils de Jean décédé et de Chevalier Marie, cultivateur à Mercoeur,
 - Pénide Guillaume, né le 29 mars 1850, fils de Vital et de Lebat Elisabeth, cultivateur à Mercoeur,
 - Piroux Vital, né le 23 janvier 1850, fils d'Antoine et de Brunet Marguerite, fils d'Antoine et Brunet Marguerite, vigneron à Saint Ilpize,
 - Siprien Laurent, né le 14 janvier 1850, fils de Joseph et Briat Marguerite, cultivateur à Saint Privat du Dragon,
 - Terrisse Jean Baptiste, né le 14 juin 1850, fils de Jean et Bénézit Jeanne, cultivateur à Aubazat,
 - Triouiller Jean, né le 21 décembre 1850, fils d'Antoine et de Romain Antoinette, vigneron à Saint Ilpize,
 - Varenne Vincent, né le 7 décembre 1850, fils de Baptiste et de Cortial Catherine, cultivateur à Chilhac,
- Canton de Paulhaguet :
 - Avier Pierre, né le 23 avril 1850 à Champagnac Le Vieux, fils de Pierre et de Bruhat Amable, cultivateur à Saint Didier sur Doulon,
 - Avier Pierre, né le 30 juin 1850, fils d'Antoine et de Soule Antoinette, domestique à Saint Didier sur Doulon,
 - Bernard Auguste, né le 9 mai 1850, fils de Claude et de Vauzelle Marguerite, tuilier à Collat,
 - Besson Antoine, né le 9 août 1850, fils de Jacques et de Royet Marie, cultivateur à Mazeyrat-Aurouze,
 - Bigner Calude Alexis, né le 8 février 1850, fils de Jean Pierre et de Garnier Sophie, étudiant à Josat,
 - Blaze Maurice, né le 1er février 1850, fils de Vital et de Blanc Antoinette, cultivateur à Mazeyrat-Aurouze,
 - Boudon Antoine, né le 23 juin 1850, fils de Jean et de Cornayre Anne, cultivateur à Vals Le Chastel,
 - Compte Michel, né le 23 décembre 1850, fils de Jean et de Servant Jeanne, cultivateur à Saint Georges d'Aurac,
 - Cornayre Jean, né le 9 mars 1850, fils de Jean et de Lauby Marthe, forgeron à Frugières Le Pin,
 - Crozemarie Augustin, né le 24 octobre 1850, fils d'Antoine et de Dufaut Marguerite, cultivateur à Mazeyrat-Aurouze,

- Dunis Jean, né le 27 mai 1850, fils Jacques et de Pubelier Anne Marie, cultivateur à La Chapelle Bertin,
 - Dursac Michel, né le 12 janvier 1850, fils de Jean et de Leyreloup Marie, cultivateur à Saint Georges d'Aurac,
 - Garnier Sébastien, né le 15 décembre 1850, fils de Jean et de Garnier Dorothee, cultivateur à La Chapelle Bertin,
 - Javaugues Vital, né le 10 septembre 1850, fils d'Antoine et de Loby Louise, cultivateur à Domeyrat,
 - Jourdes Auguste, né le 24 janvier 1850, fils de Pierre et de Breuil Anne, cultivateur à Saint Préjet Armandon,
 - Mathieu Jean, né le 15 avril 1850, fils de Pierre et de Boire Marie, cultivateur à Saint Georges d'Aurac,
 - Pignol Baptiste, né le 20 janvier 1850, fils de Pierre et de Farigoule Marguerite, ouvrier à Jax,
 - Rapatel Jean Noël, né le 20 décembre 1850, fils de Pierre et de Dejax Jeanne, cultivateur à Couteuges,
 - Rodier Pierre, né le 1er septembre 1850, fils d'André et de Jourde Marie, cultivateur à Domeyrat,
 - Soulier Jean, né le 19 novembre 1850, fils de Jean et de Duche Marguerite, cultivateur à Mazeyrat – Aurouze.
- Canton de Pinols :
 - André Pierre, né le 26 avril 1850, fils de Jean et de Terrisse Marie, cultivateur à Cronce,
 - Boisserie Jean Pierre, né le 12 mai 1850, fils de Jean et de Montel Jeanne, cultivateur à Pinols,
 - Rabat Louis, né le 6 mars 1850, fils de Jean Pierre et de Vallex Dorothee, cultivateur à Pinols,
 - Roche Baptiste né le 3 juin 1850, fils de Jacques et de Barbier Anne, cultivateur à Desges,
 - Sabatier Adolphe né le 4 février 1850, fils de Pierre et de Valette Marie, cultivateur à Cronce,
 - Servant Simon, né le 5 septembre 1850, fils de Barthélémy décédé et de Bretagnolle Marie, cultivateur à Ferrussac,
 - Teyssède Paul, né le 5 mars 1850, fils de Barthélémy et de Page Marie, cultivateur à Desges.

Les Vétérans de 1870 domiciliés au Puy en 1912



Noms & Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Domicile au Puy
Aufleuves Jacques	26 février 1845	Saint Germain Laprade	Rue des Horts
Chaussende Pierre	14 septembre 1844	Le Monastier	Boulevard Georges Sand
Rousseau Jean	24 avril 1848	Premery (Nièvre)	10, rue de la Gazelle
Moniot Joseph	14 juin 1851	Talmay (Côte d'Or)	8, rue Saint Gilles
Egert Pierre	22 mai 1852	Seltz (Bas-Rhin)	91, Faubourg Saint Jean
Terle Félix	23 décembre 1846	Siaugues Saint Romain	Rue Saint Gilles
Colomb Jules	14 janvier 1848	Polignac	Rue Saint Jacques
Bergerot Joseph	6 janvier 1844	Tournans (Doubs)	Route de l'Hermitage
Vigouroux Pierre	30 juillet 1848	Le Puy	19, rue Pannessac
Vincent Pierre	28 octobre 1848	Vals	Rue derrière le Musée
Fabre Jean Baptiste	20 janvier 1850	Saint Privat d'Allier	Place du Fort
Mélet Jean Baptiste	17 juin 1849	Saint Martin Lalande (Aude)	Chemin de Couloin
Bihen Charles Marie	24 septembre 1848	Guérande (Loire Inférieure)	20, boulevard Saint Jean
Arnaud Félix André	21 décembre 1848	Le Puy	27, place du Breuil
Favier Hippolyte	15 janvier 1842	Avignon (Vaucluse)	14, rue de Louche
Exbrayat Augustin	20 novembre 1834	Saint Julien Chapteuil	11, rue Sainte Marie
Mayoux Marie Jacques	16 septembre 1849	Le Puy	21, rue Raphaël
Bonnefoux Jean Baptiste	6 janvier 1846	Saint Paulien	5, avenue de Taulhac
Nicolas Jean Baptiste	10 septembre 1846	Saint Préjet d'Allier	1, rue de Lille

Ventalon Pierre	3 février 1851	La Sauvetat	Rue Saint Antoine
Colomb Pierre Antoine	3 février 1851	Saint Préjet d'Allier	1, rue de Lille
Chambon Joseph	22 janvier 1850	Réauville	28 avenue de Taulhac
Portalier Louis Pierre Florimond	20 octobre 1847	Le Puy	28, avenue de Taulhac
Vialatel Etienne	19 novembre 1849	Saint Didier sur Doulon	32, rue Vibert
Masson Louis	15 mai 1848	Les Estables	17, rue Raphaël
Masseboeuf Pierre	26 janvier 1840	Arlempdes	Rue de l'orphelinat
Noiselet Adolphe	22 octobre 1850	Le Puy	39, place du Breuil
Figier Jean Léonard	22 octobre 1856	Benevent (Creuse)	37 bis, place du Breuil
Giraud Jean Léonard	1er mai 1849	Le Béage (Ardèche)	Rue des Nourgues
Bouteyre Jean Pierre	6 mars 1850	Le Puy	34, rue Montferrand
Bleu Jean Baptiste	19 juin 1845	Saint Etienne (Loire)	46, boulevard Saint Louis
Suttel Jean Georges	6 février 1848	Brioude	15, avenue de la gare
Vayssié Jean Joseph	25 mars 1846	Perpignan (Pyrénées Orientales)	12, rue de la chèvrerie
Martin Jean Baptiste	9 janvier 1840	Craponne	Place du clauzel
Morel Auguste	11 janvier 1843	Le Puy	Boulevard du Pont Neuf
Gire Jules	23 octobre 1846	Le Puy	32, rue Grenouillit
Avit Baptiste	6 décembre 1852	Saint Jean Lachalm	35, boulevard Carnot
Vey Antoine	8 novembre 1846	Le Béage	14, faubourg Saint Jean
Chaussende Régis	22 février 1842	Le Monastier	Grangevieille
André Jacques	11 octobre 1843	Chaudeyrolles	9, rue Saint Jacques
Raymond Jean Antoine Philippe	21 septembre 1848	Espaly Saint Marcel	50, rue des Farges
Bonhomme Pierre Eugène	21 novembre 1851	Polignac	5, rue des Mourgues
Chabret Pierre	19 janvier 1846	Le Brignon	Avenue de Taulhac
Jallat Calixte	21 novembre 1850	La Chapelle Graillouse (Ardèche)	Le Pont Neuf
Lesieur Félix Laurent	6 août 1844	Le Puy	23, rue Raphaël
Mallouet Jean	19 septembre 1850	Vergongheon	Rue Latour Maubourg
Trintinhac Jean Louis	9 avril 1843	Alleyras	1, rue Cadelade
Docteur Emile Fabre	18 janvier 1842	Le Puy	Avenue d'Aiguilhe
Michel Régis Victor Marius	7 février 1849	Les Estables	Avenue de la dentelle
Teyssier Emile	22 août 1848	Vogüé (Ardèche)	33, Boulevard Carnot
Chancelade Hippolyte	8 septembre 1837	Mons	20, faubourg Saint Jean
Vianec Pierre	avril 1849	Le Puy	Pont des Carmes
Gillet Auguste Nicolas	23 avril 1850	Mairy Mainville (Meurthe et Moselle)	30, boulevard Gambetta
Zapp André	21 décembre 1845	Wittring (Moselle)	56, avenue de Taulhac
Eyraud André	29 octobre 1849	Saint Haon	56, avenue de Taulhac
Docteur Alliol Arthur Georges	4 mai 1847	Le Puy	11, rue d'Avignon

Chesnel Alvire	15 septembre 1848	Le Puy	2, faubourg Saint Jean
Gire Jean François	23 avril 1849	Le Puy	11, rue Dolaizon
Princivalle Joseph	25 mars 1850	Calvi (Corse)	14, rue des Capucins
Bussac Louis Jules	22 avril 1845	Le Puy	28, rue Chaussade
Arnaud Mathieu	11 juillet 1845	Vals	77, faubourg Saint Jean
Donat Louis	15 septembre 1849	Lantriac	22, rue des Farges
Toirat Jean	8 octobre 1844	Le Puy	59, rue des Farges
Therre Gilbert	9 janvier 1849	Noirétable (Loire)	5, rue de la Chèvrerie
Delorme Théodore	1er janvier 1848	Le Puy	15, place de la platrière
Orion Jean Jacques	20 juin 1840	Le Puy	Hôpital Général
Benoît Auguste	7 janvier 1845	Saint germain Laprade	4, rue d'Avignon
Cortial Félix	21 août 1849	Polignac	38, rue Raphaël
Sicard Adolphe	11 août 1852	Carros (Alpes Maritimes)	27, boulevard du Pont Neuf
Lachaud Laurent	5 janvier 1849	Boyer (Saône et Loire)	Avenue de Taulhac
Chapuis Auguste	25 février 1845	Le Puy	17, rue des Tables
Margerit Laurent	5 septembre 1842	Le Puy	7, rue Saint Haon
Bonnet Jacques Jules	12 janvier 1844	Le Puy	10, place du Breuil
Veysère André	26 mai 1848	Vals	Rue du Consulat
Chabrolle Auguste Isidore	21 septembre 1847	Collet de Dèze (Lozère)	Gare du Puy
Bonhomme Théodore	20 décembre 1843	Saint Arcons de Barges	38, rue Grangevieille
Chambonnet Henri	5 novembre 1847	Bains	3, rue de Louche
Dubois Augustin	28 août 1848	Le Monastier	54, rue Grangevieille
Teyssot Augustin	8 janvier 1845	Borne	Rue Montferrand
Charbonnier Claude	15 octobre 1847	Sembadel	8, rue Saint Antoine
Chanut Joseph	3 juillet 1850	Borée (Ardèche)	5, rue de Vienne
Dupont Jean	19 février 1841	Bas en Basset	Montredon
Grel Alphonse Benjamin Blessé à la bataille de Sedan	6 septembre 1838	Lasouche (Ardèche)	Rue Courrierie
Ginhoux Augustin	30 octobre 1844	Issarlès (Ardèche)	3, rue des Carmes
Reynaud Marie Gustave	31 mai 1844	Le Puy	2, place du Greffe
Benoît Félix	24 janvier 1844	Saint Germain Laprade	3, place Michelet
Romeuf Augustin	17 février 1845	Fix Saint Geneys	Boulevard du Pont Neuf
Rochette Antoine	11 février 1847	Laussonne	La Ronzade
Martin Jacques	11 mars 1846	Coubon	24, rue Saint Jacques
Bonnet Louis Charles	5 septembre 1844	Le Puy	Rue du Consulat
Brédoire Augustin	30 août 1848	Solignac	10, rue des Capucins

Les propriétaires des chevaux requis pour la 1ère batterie d'Artillerie départementale

- Accarion, Lavoûte sur Loire,
- Achard Antoine, Montagnac,
- Armand Marie, Allègre
- Aulanier, Le Puy
- Aurelle Elisabeth, Saint Vincent,
- Badiou Victor, Couteaux commune de Lantriac,
- Bénier, Le Puy
- Benoît Antoine, Le Bouchet Saint Nicolas,
- Berger Augustin, Blanzac,
- Bernard, Beaulieu,
- Bernard, Brives Charensac,
- Blanc Eugène, Allègre,
- Borie Urbain, Les Granges commune de Saint Jean de Nay
- Bourg Joseph , Beaune,
- Boutin Jean Claude, Craponne,
- Boutin Pierre, Craponne,
- Brenas Pierre, Saint Jean Lachalm,
- Brenas Urbain, Lavoûte sur Loire,
- Breul, Allègre,
- Brivady Georges , Saint Geneys,
- Brive Régis, Lantriac,
- Carle, Vacherotte commune de Saint Jean d'Aubrijoux,
- Cathaud , Roche en Régnier,
- Chacornac, Espaly,
- Chambon Baptiste,
- Chambonnet, Le Puy
- Chappuis à Saint Jean Lachalm,
- Chaussende, Le Puy
- Chossegros , Besse commune d'Allègre,
- Clauzier Jean Pierre, L'Herm commune de Cayres,
- Clauzier, Chacornac commune de Cayres,
- Cortial jean, Saint Paulien,
- Coutton Joseph, Saint Vincent,
- Cros, agissant au nom des Frères du Paradis,
- Cuoq-Ferrand,
- Dancette agissant au nom des Jésuites de Vals,
- De Causans Maxime, Le Puy
- De Veyrac , rue des Tables, Le Puy
- De Veyrac, rue Courrierie , Le Puy
- Dessimond Jacques Ligouzac, commune de Saint Just Près Chomélix (Bellevue La Montagne)
- Dessimond Jean, Saint Just Près Chomélix (Bellevue La Montagne) ,
- Diard Antoine, Le Puy
- Dorat, Craponne,
- Durin , Craponne
- Fabre Polydore, Le Puy
- Faye Jacques, Doupis commune de Saint d'Aubrijoux,
- Filiol, notaire à Vorey,

- Foury André, Saint Jean de Nay
- Garbil Jean, La Prat commune de Saint Julien d'Ance,
- Garde Edouard, Chomélix,
- Garnaud, Rives, commune de Cayres,
- Garnier à Lissac,
- Gibert Pierre, Saint Vincent,
- Gimbert, Le Puy
- Giraud Nogier, Le Puy
- Golfier Jean Jacques, Craponne,
- Jacob Schwab , Le Puy
- Jammes, Vergezac,
- Jouve Jacques, Saint Vincent,
- Jouve, Blavozy,
- Lacombe-Charin, Le Puy,
- Langot et Longue, Borne,
- Lelisse, Le Bouchet Saint Nicolas,
- Lugin Théodore, Le Puy
- Marcet Gustave , Le Puy
- Marie, Cheyrac commune de Polignac,
- Marie, Saint Paulien,
- Mathieu, Saint Julien
- Mathieu, Saint Julien,
- Mazaudier, curé à Saint Etienne Lardeyrol,
- Mazoyer Pierre, Le Puy
- Ménard Auguste, Espaly,
- Mialhe , Costaros,
- Mollin Ambroise, Craponne,
- Oulhion, Saint Paulien,
- Pascal Florimond , Vourzac,
- Perret Dulemon, Rives, commune de Cayres,
- Pitavy – Lagnier, Craponne,
- Plantin Chas, Le Puy
- Pouzols Pibelier, Allègre,
- Ramousse , Saint Vincent,
- Ramousse Jacques, Saint Paulien,
- Raymond Jacques, maire de Queyrières,
- Rey Jean Pierre, Refourgan commune de Chomélix,
- Reynaud, Le Puy
- Richond Félix à Saint Vincent,
- Rioux Baptiste, Vergezac
- Rolland, Marmilhac commune de Polignac,
- Roques Ernest, Espaly,
- Roux Hyppolite, Le Puy
- Roux Laurent, Magneret commune de Monlet,
- Sabarot, Brives Charensac,
- Sigaud Augustin, Brives Charensac,
- Souchon Auguste, Le Puy
- Soulier Frédéric, Balzac,
- Soulier Jean Baptiste, Annac commune de Saint Paulien,
- Soulier, Mondon commune d'Espaly,
- Souteyrand Auguste, Le Puy
- Surrel Auguste, Craponne,
- Talobre Jean Louis, Vergezac,
- Tavernier, Saint Vincent,
- Teston Frédéric, Lavoûte sur Loire,

- Teyssier Régis, Le Brignon,
- Trintinhac, Auteyrac, commune de Cayres.,
- Valette, Saint Paulien
- Veuve Vincent, St Germain Laprade,
- Vidal André, Sanssac l'Eglise,
- Vidal, Fontannes

Antoine Léonce Guyot-Montpayroux, député de la Haute-Loire en 1870



Antoine Léonce Guyot-Montpayroux est né à Brioude (Haute-Loire) le 14 janvier 1839 .où son père est ingénieur des Ponts et Chaussées.

Il commence ses études au Puy-en-Velay et vient les terminer à Paris, où, après avoir été reçu Bachelier ès Lettres à seize ans, il est reçu, à dix-neuf ans , Licencié en Droit.

Après avoir exercé pendant quelques temps comme avocat au barreau de Riom, il est attaché au cabinet du ministre de l'Intérieur en 1858. A la suite de la publication d'une brochure dans laquelle il faisait preuve du plus détestable esprit d'opposition, il donne sa démission en 1863.

Le prince Napoléon le prend alors sous sa protection et le fait nommer secrétaire à l'Exposition universelle de 1867. Son rôle consiste en la centralisation de renseignements qu'il s'agit de communiquer à la presse par la rédaction d' un rapport quotidien touchant les appréciations des journaux sur l'exposition.

Il abandonne ces fonctions au mois de juillet 1867, à la suite de fortes tensions avec Emile Rouher, influent et fidèle ministre des finances du prince Louis Napoléon .

Il entre au journal « La Liberté » comme collaborateur de M. Emile de Girardin.

Il se présente aux élections législatives de 1869, comme candidat de l'opposition libérale et avec l'aide d'un journal créé pour la circonstance « L'indépendant de Brioude ».

La campagne électorale est rude au cours de laquelle sa candidature est confrontée à toutes sortes de coalition de l'administration bonapartiste.

Il bat le baron Romeuf candidat officiel du régime de la circonscription de Brioude au second tour de scrutin et devient l'ennemi juré d'Emile Rouher qui ne supporte pas cette élection.

Il siège à gauche et fait partie, l'année suivante, du groupe qui s'est qualifié lui-même de « gauche ouverte » et dont le président est Ernest Picard.

Dans cette courte législature, Guyot- Montpayroux se signale par une ardeur toute juvénile, souvent dépensée en interruption, mais aussi par quelques discours marqués au coin d'une maturité d'esprit incontestable. Il proteste énergiquement contre le plébiscite¹ et conseille à ses électeurs l'abstention.

¹Les élections législatives du 24 mai et du 7 juin 1869 avaient été un succès pour l'opposition, partagée entre républicains et orléanistes. Voulu par Napoléon III, il s'agit par plébiscite de faire approuver les réformes entamées par le gouvernement et donner une nouvelle constitution au régime impérial. Il s'agit aussi pour l'Empereur des Français de conforter sa dynastie. C'est donc un grand succès pour l'Empire qui reprend 3 millions de suffrages par rapport aux élections de 1869.

Il donne son aval à la déclaration de guerre à la Prusse. Son discours est sans ambiguïté « ...

Voilà, pourquoi, exceptionnellement, je suis partisan de la guerre » et d'une « paix féconde que vous ne pouvez pas procurer au pays avec un budget qui donne tout à l'armée et presque rien aux travaux publics et à l'instruction publique ».

Le 4 septembre 1870, il s'associe à la proposition de M. Jules Favre tendant à proclamer la déchéance de la dynastie impériale. Mais, s'apercevant que la majorité des membres du gouvernement de la Défense nationale n'est pas favorable à la convocation immédiate d'une Assemblée nationale, il se sépare du mouvement.

Déconcerté par la proclamation de la République, de retour en province, il se montre hostile aux actes du gouvernement de la Défense nationale. Il combat vivement la dictature de Gambetta et lui reproche « d'avoir, par une incapacité sans bornes, compromis d'une façon désastreuse la situation militaire de la France en étonnant le monde par les prodiges de sa présomptueuse et bavardé impuissance ».

Dans cette période troublée, Gambetta et ses amis vont le combattre, sans merci, et par tous les moyens administratifs et préfectoraux dont ils disposent.

Guyot-Montpeyrux est élu conseiller général du canton de Blesle en avril 1870.

Mais la vindicte populaire est dirigée, en 1871, contre les auteurs d'une guerre mal terminée et ses amis politiques le boudent.

Porté dans la Haute-Loire sur la liste républicaine, aux élections du 8 février 1871, Guyot - Montpayroux échoue dans sa tentative.

Il se rallie à la politique de Thiers qui le nomme consul général de Pesth (Hongrie) par décret du 17 mai 1872 poste qu'il ne rejoint pas. Les hongrois ne donnent l'accord à cette nomination le 7 octobre suivant.

Il donne sa démission et combat dans le journal « Le Soir » la majorité monarchique. Il quitte ses fonctions de rédacteur en chef du journal et prend la direction du « Courrier de France » où il soutient du centre gauche.

Aux élections du 20 février 1876, Guyot-Montpayroux se présente, sous le patronage de Thiers, dans la première circonscription du Puy contre M. de Miramon-Fargues, candidat qualifié de monarchiste, et échoue de 280 voix. Entre les deux tours de scrutin, des bruits diffamatoires avaient été répandus par un ancien magistrat, M. Assézat de Bouteyre, contre Guyot-Montpayroux, en raison de ses fonctions de secrétaire de l'exposition de 1867. L'affaire vint devant le tribunal du Puy, qui se déclara incompétent. Cet événement est de portée nationale et toute la presse nationale s'en empare.

L'élection de M. de Miramon-Fargues, très vivement contestée, est définitivement invalidée par la majorité de la Chambre nouvelle, et les électeurs du Puy, convoqués à nouveau le 21 mai 1876, désignent cette fois Guyot-Montpayroux, a plus de 2 100 voix de majorité. Il siège au centre gauche.

Ses adversaires politiques ne lui épargnent rien. Le sérieux journal « Le Figaro » le qualifie « d'un assemblage de Gascon, d'Auvergnat, de marionnette italienne, de marchand de dattes, de jongleur indien, d'équilibriste forain ».

Réélu aux élections du 14 octobre 1877, des actes excentriques conduisent à son internement dans la maison du docteur Luys à Ivry sur Seine. Frappé de démence, il survit sept ans à la perte de raison Il meurt le 14 avril 1884.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES :

- Mélanges en L'Honneur de Etienne Fournal – Publications de l'Université de Saint Etienne – 1978.
- L'Auvergne - mythe ou réalité historique – Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours – Daniel Martin.
- Bulletin officiel du Ministère de l'intérieur 1869 - Éditeur : Dupont (Paris)
- Les préfets de Gambetta par Vincent Wright, Eric Anceau.
-
- Collections Geneanet :
 - Revue d'Auvergne (1884) publiée par la Société d'émulation de l'Auvergne.
 - Dictionnaire général de biographie contemporaine française et étrangère : contenant les noms et pseudonymes de tous les personnages célèbres du temps présent... - Auteur : Bitard, Adolphe - Éditeur : M. Dreyfous (Paris) - Date d'édition : 1878.
 - Mémoires et procès-verbaux (1897) – Auteurs : Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire , Société des amis des sciences, de l'industrie et des arts de la Haute-Loire - Éditeur : Société agricole et scientifique de la Haute-Loire (Le Puy-en-Velay).
- Archives Départementales de la Haute-Loire :
 - Réquisition de chevaux : instructions, correspondance, états des sommes versées, bordereaux de réquisition. (1870-1871) - Cote 4 R 219
 - Fonds de la Préfecture, Médaille relative à la guerre franco-allemande de 1870 (1870-1913) - Cote : 1 M 176
 - Corps spéciaux et garde nationale. Fonds de la préfecture - Garde nationale : Période de février 1868 à 1871 -Contingent de la garde nationale mobile : listes nominatives (classement par année de conscription)- Cote : 4 R 176
 - Corps spéciaux et garde nationale. Garde nationale : Période de février 1868 à 1871 -Contingent de la garde nationale mobile : listes nominatives (classement par année de conscription)- Cote : 4 R 176
 - L'Abeille Brivadoise : Editions de 1870 et 1871
 - Fonds de la Préfecture : Habillement : correspondance, instructions, états, marchés de fournitures, bons d'équipement. (1870-1874)
- Bibliothèque Nationale de France :
 - Rapport au conseil de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, sur le service médico-chirurgical des ambulances et des hôpitaux, pendant la guerre de 1870-1871 - Auteur : Chenu, Jean-Charles - Éditeur : Dumaine (Paris) - Date d'édition : 1870-1871
 - La première armée de la Loire : campagne de 1870-1871 (3e édition) - Auteur : Aurelle de Paladines, Louis (1804-1877 ; marquis d')- Éditeur : H. Plon (Paris)- Date d'édition : 1872,
 - Les murailles politiques de la France pendant la Révolution de 1870-71 : chute de l'Empire, la guerre, le siège de Paris : complément indispensable de l'Histoire de la Révolution de 1870-71 - Auteur : Claretie, Jules (1840-1913) - Éditeur : Publication de la Librairie illustrée (Paris),
 - Noms et adresses des souscripteurs pour l'achat de deux canons : "l'Auvergne" et "le Vercingétorix", offerts à la défense nationale, le 24 décembre 1870, par les personnes originaires de l'Auvergne résidant à Paris - Éditeur : Impr. de Martinet (Paris)- Date d'édition : 1870,
 - Journal des Débats Politiques et Littéraires : Editions des 3 octobre 1870,28 décembre 1870, 15 & 16 juillet 1913,
 - Le Petit Journal - Supplément Illustré du 2 avril 1911.

- Sites Internet :
 - Le Conflit Franco-Prussien 1870-1871 - L'Armée de La Loire
 - Dictionnaire des Parlementaires français de 1789 à 1889

Raymond Caremier© - La Bibliothèque de Maria - 60

